

Conseil d'Orientation pour la Prévention des Risques Naturels Majeurs Séance plénière du 9 décembre 2021

Présents

Président

Monsieur Denis THURIOT, Maire de Nevers et Président de l'Agglomération de Nevers

Vice-Président

Monsieur Jean-Michel LAIR, Magistrat à la Cour des comptes [visioconférence]

Au titre des parlementaires

Madame Frédérique TUFFNELL, Députée de Charente-Maritime

Monsieur Henri LEROY, Sénateur des Alpes-Maritimes [visioconférence]

Madame Annick PETRUS, Sénatrice de Saint-Martin [visioconférence]

Au titre des élus

Madame Gabrielle LOUIS-CARABIN, Maire de Le Moule [visioconférence]

Madame Valérie LACROUTE, Maire de Nemours [visioconférence]

Au titre des personnalités qualifiées

Monsieur Christophe DELCAMP, Fédération française de l'assurance (FFA) [visioconférence]

Monsieur Ludovic FAYTRE, Institut Paris Région [visioconférence]

Monsieur François GERARD, Association française pour la prévention des catastrophes naturelles (AFPCN) [visioconférence]

Madame Myriam MERAD, Association française pour la prévention des catastrophes naturelles (AFPCN) [visioconférence]

Madame Sylvette PIERRON, Institut français des formateurs risques majeurs et protection de l'environnement (IFFO-RME) [visioconférence]

Monsieur François GIANNOCARO, Institut des risques majeurs (IRMA) [visioconférence]

Monsieur Philippe LAGAUTERIE, France nature environnement (FNE) [visioconférence]

Monsieur Philippe ESTINGOY, Agence qualité construction (AQC) [visioconférence]

Madame Anne LE FRIANT, Institut de physique du globe de Paris (IPGP) [visioconférence]

Madame Anne MANGENEY, Institut de physique du globe de Paris (IPGP) [visioconférence]

Monsieur Éric PETITPAS, Mission risques naturels (MRN) [visioconférence]

Madame Pascale POUPINOT, Agence Urbanisme Oise-les-Vallées [visioconférence]

Monsieur Nicolas BAUDUCEAU, Caisse centrale de réassurance (CCR) [visioconférence]

Monsieur Bruno CINOTTI, Conseil général de l'environnement et du développement durable - Milieux, ressources et risques (CGEDD - MRR) [visioconférence]

Madame Maryline SIMONÉ, Conseil général de l'environnement et du développement durable - Milieux, ressources et risques (CGEDD - MRR) [visioconférence]
Madame Catherine GUÉNON [visioconférence]

Au titre des Ministères

Services rattachés au Premier ministre

Colonel Alain PLAINDOUX, Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN) [visioconférence]

Ministère de la Transition écologique

Monsieur Cédric BOURILLET, Direction générale de la prévention des risques (DGPR) [visioconférence]

Ministère de l'Intérieur

Madame Émilie CROCHET, Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises (DGSCGC) [visioconférence]
Monsieur Bruno BERTHET, Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises (DGSCGC) [visioconférence]

Ministère de l'action et des comptes publics

Monsieur Guillaume THOREY, Direction du Budget [visioconférence]

Ministère de l'Education nationale

Madame Coralie NOËL, Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) [visioconférence]

Au titre des Intervenants

Madame Nathalie IRISSON, Fédération française de l'assurance (FFA) [visioconférence]
Madame Véronique LEHIDEUX, Direction générale de la prévention des risques - Service des risques naturels et hydrauliques (DGPR - SRNH)
Monsieur Nicolas MONIÉ, Direction générale de la prévention des risques - Service des risques naturels et hydrauliques (DGPR - SRNH)
Monsieur Mayeul DE DROUAS, Direction générale de la prévention des risques - Service des risques naturels et hydrauliques (DGPR - SRNH)
Madame Sylvie GRECIET, Direction générale de la prévention des risques - Service des risques naturels et hydrauliques (DGPR - SRNH)
Monsieur Mathieu GUIOT, Direction générale de la prévention des risques - Service des risques naturels et hydrauliques (DGPR - SRNH)
Monsieur Jean-Marie COULOMB, Ministère de la Transition écologique - Direction générale de la prévention des risques - Service des risques naturels et hydrauliques (DGPR - SRNH) [visioconférence]
Monsieur Irénée JOASSARD, Ministère de la Transition écologique - Commissariat général au développement durable - Service des données et études statistiques (CGDD - SDES) [visioconférence]

Madame Claire DAGUZÉ, Ministère de la Transition écologique - Mission d'appui aux politiques publiques de prévention et de gestion des risques naturels en outre-mer (DGPR - MAPPPROM)

Madame Catherine BELLLOT, Ministère de la Transition écologique - Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (DHUP) [visioconférence]

Au titre d'invités

Madame Stéphanie BIDAULT, Centre européen de prévention de risque d'inondation [visioconférence]

Monsieur Hubert FALLET, Agglomération de Nevers [visioconférence]

Absents excusés

Monsieur Guillaume GONTARD, Sénateur de l'Isère

Monsieur Philippe BOLO, Député de Maine-et-Loire

Monsieur Michel LARIVE, Député de l'Ariège

Madame Laurence MOTOMAN, Conseillère régionale de Nouvelle-Aquitaine

Monsieur Bruno FOREL, Maire de Fillinges

Monsieur Jean-Pierre GANDOIS, Maire de Crots

Monsieur Freddy VINET, Université de Montpellier

Monsieur Laurent MONTADOR, Caisse centrale de réassurance

Madame Delphine COLLE, Ministère des solidarités et de la santé - Direction générale de la santé

Monsieur Didier MARQUER, Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation – Direction générale de la recherche et de l'innovation

Ordre du jour

I.	Introduction par Denis Thuriot et validation du compte-rendu de la séance du 6 juillet 2021	5
II.	Actualités DGPR par Cédric Bourillet	5
III.	Présentation Espace membres de Vigicrues	7
IV.	Présentation des travaux de la Mission d'appui aux politiques publiques de prévention des risques naturels majeurs outre-mer (MAPPPROM)	8
V.	Promotion de la culture du risque	9
	1. Bilan de l'enquête Fédération française de l'assurance (FFA) sur le sentiment d'exposition des Français aux risques	9
	2. Plan d'action « Tous résilients face aux risques »	11
	3. Engagement de l'Association française pour la prévention des catastrophes naturelles (AFPCN)	11
VI.	Préparation des Assises nationales des risques naturels 2022 : retour du premier comité de pilotage	12
VII.	Propositions d'action faites par la FFA	13
	1. Pilotage de la bonne application des arrêtés permettant la mise en œuvre de l'article 68 de la loi ELAN	13
	2. Amélioration des dispositifs de protection aux inondations	13
VIII.	Présentation des travaux de l'Observatoire National des Risques Naturels	14
IX.	Intervention de l'agence urbanisme Oise les Vallées sur les conclusions d'un programme européen pour faire avancer la notion de résilience liée aux inondations	16

La séance est ouverte à 10 heures 05 sous la présidence de Monsieur Denis THURIOT.

I. Introduction par Denis Thuriot et validation du compte-rendu de la séance du 6 juillet 2021

Denis THURIOT, Président du COPRNM

Je suis ravi de vous retrouver aujourd'hui, même si la réunion ne peut se tenir, en raison de la situation sanitaire, sous la forme que nous aurions souhaitée. Je salue tout particulièrement Jean-Michel LAIR, ainsi que Cédric BOURILLET et ses équipes.

Avez-vous des observations sur le compte rendu de la séance du 6 juillet ?

Le compte rendu de la réunion du 6 juillet 2021 est validé à l'unanimité.

II. Actualités DGPR par Cédric BOURILLET

Cédric BOURILLET

L'AMITER est un appel à manifestations d'intérêt que nous avons lancé, et qui concerne neuf territoires de France soumis à des risques d'inondation. Nous recherchons des architectes et des ingénieurs de façon à identifier des solutions innovantes pour permettre l'aménagement de ces territoires et augmenter leur résilience. Nous avons reçu un grand nombre de candidatures, et nous avons retenu une soixantaine d'équipes. Un jury national s'est réuni pour sélectionner les projets les plus méritants, dont les auteurs recevront un accompagnement financier et un trophée. C'est mardi 14 décembre 2021 que la ministre remettra les prix aux lauréats. Vous êtes conviés à participer à l'événement si vous le souhaitez.

En ce qui concerne les expérimentations sur le thème « Mieux reconstruire après inondation », nous avons choisi deux territoires : les Alpes-Maritimes, avec une vingtaine de communes retenues ; et les Landes, où une quarantaine de communes sont incluses dans l'expérimentation. L'objet de ce travail est de pouvoir construire des bâtiments plus résilients après un sinistre, avec une expertise technique, un soutien financier innovant, un remboursement des assurances et l'utilisation du fonds Barnier. Ce dispositif courra sur l'année 2022, voire sur l'année 2023.

Le fonds Barnier a fortement augmenté en 2021, s'établissant à 205 millions d'euros. Pour 2022, un nouvel effort a été acté, le fonds se montant désormais à 235 millions d'euros (soit + 70 % en deux ans), un accompagnement de 60 millions étant dédié aux suites des intempéries dans les Alpes-Maritimes.

Bien que la météo n'ait pas été exceptionnelle cet été, des feux de forêt se sont produits, le plus important étant situé à Gonfaron, dans le Var, où 7 à 8 000 hectares de forêt sont partis en fumée. Nous avons dénombré 3 500 départs de feu, contre 4 000 d'habitude.

D'autre part, cette année, la journée du 13 octobre était dédiée à la réduction de la vulnérabilité au risque incendie de forêts et de végétation. L'objectif a été de partager des retours d'expérience, des pistes à mener concernant les obligations liées au débroussaillage ou des stratégies foncières, afin d'éviter que les feux se répandent. Plus de 1 200 personnes ont participé à distance à cet événement, qui a permis de faire passer de nombreux messages.

La loi Matras a été promulguée. Elle porte sur la prévention, la culture du risque, la préparation à la gestion du risque. Son article 10 étend l'obligation d'information des populations par rapport aux risques. Son article 13 stipule que les communes qui n'ont pas d'adjoint ou de conseiller spécifiquement chargé de ce sujet doivent désigner un correspondant incendie.

L'État a engagé des travaux pour rétablir une réglementation para-cyclonique. Une concertation a été engagée auprès de plusieurs acteurs, qui ont fait état d'attentes très différentes. Aux Antilles, la volonté d'aller loin a été affichée, tandis qu'à la Réunion les attentes ont été plus réservées. Une proposition de texte plus affinée pourrait être adoptée d'ici la fin du quinquennat.

L'année 2021 a été marquée par des incitations envers les collectivités chargées de la compétence GEMAPI. Le plus gros enjeu portera sur les systèmes d'endiguement de classe C, qui sont les plus modestes. A l'issue de ce travail, nous aurons en France une vision, une maintenance et une tenue du système d'endiguement bien supérieur à ce qu'il était par le passé.

Trois actualités sont à noter concernant Vigicrues. Premièrement, la mise en place des zones d'inondation potentielle (ZIP) est généralisée. Les ZIP permettent de se représenter géographiquement et cartographiquement les zones où l'eau monte. Deuxièmement, un autre service est disponible par rapport à Vigicrues qui s'appelle Vigicrues-Flash et qui, en instantané, et à partir des infos radar de Météo-France, en déduit un risque potentiel à court terme de montée des eaux dans la commune en question. Ce service réservé aux maires et aux préfets est depuis cet été, disponible sur internet pour le grand public. Troisièmement, nous avons ouvert sur Vigicrues, le 30 novembre, la possibilité de s'inscrire et de recevoir des alertes quand un cours d'eau qui nous intéresse dépasse un certain niveau. L'inscription est gratuite. En cas d'alerte, l'abonné reçoit un mail.

Le CEREMA publie un recueil intitulé « Enjeux écologiques et projets de protection contre les inondations ». Enfin, la DGPR a participé au Forum européen pour la réduction des risques de catastrophes (EFDRR). Ce forum se tient tous les trois ans. La France a partagé son retour d'expérience et s'est enrichie du témoignage de ses voisins, notamment des Belges, qui ont connu d'importantes inondations.

Denis THURIOT, Président du COPRNM

Les incendies du Var ont été catastrophiques. La nature a été impactée pour longtemps. Nous avons prévu de sensibiliser les nouveaux élus à des dispositifs qu'ils ne connaissent pas. La crise sanitaire a permis de mieux appréhender les plans communaux de sauvegarde (PCS), mais la sensibilisation de certains élus demeure nécessaire.

S'agissant de Vigicrues, je pense qu'il subsiste un défaut d'information et un manque de communication auprès des élus et de la population.

D'autre part, la DGPR est-elle en mesure de nous communiquer des données sur les collectivités qui ont mis en place la taxe GEMAPI ? Les dépenses devraient être lourdes.

Cédric BOURILLET, DGPR

Nous allons collecter ces données, et nous vous ferons un retour. Une photo a été faite au début de l'année 2020 : un tiers des collectivités avaient mis en place la taxe, les deux autres tiers ne souhaitaient pas le faire. La taxe peut se monter à 40 euros par habitant, mais dans les collectivités

qui l'ont mise en place, le montant se situait plutôt entre 10 et 15 euros. Les projections ont peut-être été révisées depuis.

III. Présentation Espace membres de Vigicrues

Jean-Marie COULOMB, DGPR

Depuis le 30 novembre 2021, une nouvelle fonctionnalité est disponible sur le site Vigicrues. Il est désormais possible, depuis la page d'accueil, d'ouvrir un compte personnel. Celui-ci permet de recevoir des informations par voie électronique : bulletins d'informations portant sur la France entière, ou informations portant sur des territoires précis, qui sont souvent plus proches de ce que recherchent les citoyens. Les bulletins d'informations sont produits deux fois par jour, plus souvent en cas de crue. Nous adressons également des avertissements sur des éléments plus précis, comme le passage en vigilance de certains territoires, à l'échelle d'un tronçon de cours d'eau par exemple, ou à l'échelle d'une station. Il s'agit là d'une évolution importante : jusqu'à présent l'information pour le grand public n'était accessible que sur le site ; elle peut maintenant être envoyée en direct.

Denis THURIOT, Président du COPRNM

Ce dispositif s'adresse à tout un chacun, et nécessite une démarche volontaire. Il permet de mieux appréhender les risques de crue et d'adopter les bons comportements ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui pour beaucoup de Français. Il appartient à chacun de nous de faire connaître cette fonctionnalité.

Anne MANGENEY, IPGP

Avec quels outils les calculs de zones inondées ont-ils été réalisés ?

Jean-Marie COULOMB, DGPR

Vous faites référence aux cartographies des zones inondées potentielles – fonctionnalité qui existait déjà. Nous menons un travail d'analyse à partir des crues passées, puis nous passons par de la modélisation hydrologique. Les cartographies sont révisées en fonction des événements qui surviennent.

Philippe ESTINGOY, AQC

Imaginez-vous de mener un travail non pas historique mais prospectif, qui prendrait en compte les éléments factuels de topographie, les taux de restitution des sols à l'occasion des pluies, ainsi que l'aléa de la pluviométrie ? Cela permettrait de disposer d'informations plus précises.

Jean-Marie COULOMB, DGPR

Nous faisons ce travail d'analyser sur les cours d'eaux que nous surveillons. Cela nous permet d'affiner nos prévisions.

Nicolas MONIÉ, SRNH

La cartographie en temps réel des zones inondées n'est pas possible, car elle prend trop de temps. Le parti qui a été pris est de compléter les prévisions hydrologiques par des cartes.

Pascale POUPINOT, Agence Urbanisme Oise-les-Vallées

Dans les prochaines modélisations, il faudra prendre en compte la saisonnalité des crues. Dans l'Aisne, par exemple, les inondations qui ont eu lieu pendant l'été ont occasionné des dégâts très différents de ceux qui se produisent d'habitude, qui portaient sur l'agriculture davantage que sur l'habitat.

Véronique LEHIDEUX, SRNH

S'agissant de l'ouverture de l'espace « membres », nous avons déjà communiqué sur les réseaux sociaux, et nous prévoyons de faire un communiqué de presse.

IV. Présentation des travaux de la Mission d'appui aux politiques publiques de prévention des risques naturels majeurs outre-mer (MAPPPROM)

Claire DAGUZÉ, MAPPPROM

Les territoires d'outre-mer connaissent des aléas spécifiques aux conséquences fortes (séismes, événements volcaniques, cyclones, tsunamis, etc.). Ce sont des territoires souvent exigus, où la population, qui est en croissance, se concentre dans des espaces étroits, souvent côtiers, où l'organisation des secours peut être complexe. Ceci explique pourquoi nous apportons une réponse particulière aux risques majeurs.

La mission de la MAPPPROM faite suite à celle de la Délégation interministérielle aux risques majeurs outre-mer (DIRMOM), qui a été créée en 2019. La MAPPPROM est placée directement auprès du délégué aux risques majeurs. Ce travail est mené avec l'ensemble des ministères concernés, qui sont représentés au sein d'un comité de pilotage : Intérieur, Transition écologique, Outre-mer, services du Premier ministre et en tant que de besoin, Recherche, Education nationale, etc. Ce comité de pilotage se réunit deux ou trois fois par an. Les missions de la MAPPPROM sont l'appui aux politiques de prévention et de gestion des risques naturels majeurs outre-mer ; la coordination interministérielle des travaux et services, et l'accompagnement des territoires selon les besoins identifiés par les préfets.

Les actions prioritaires de la MAPPPROM sont les suivantes :

- le développement de la **culture du risque et de la résilience** ;
- la prévention et la gestion des risques sismo-volcaniques à Mayotte, dont le **Réseau de surveillance volcanologique et sismologique de Mayotte (REVOSIMA)** ;
- la mise en œuvre du **plan séisme Antilles** ;
- l'**articulation** entre la **surveillance des aléas et à l'alerte** des populations ;
- le suivi de la réalisation des **abris polynésiens** ;
- l'**appui ponctuel aux acteurs des territoires d'outre-mer** en fonction des besoins.

Denis THURIOT, Président du COPRNM

Pour résumer, il faut donc une prévention et une gestion des risques qui impliquent tous les acteurs. Nous sommes preneurs, au sein du Conseil, d'une réflexion des acteurs sur leurs actions, leurs

résultats et les enjeux prioritaires en outre-mer. La MAPPPROM se tient à votre disposition pour tout sujet. Une présentation spécifique lors d'une prochaine séance pourrait être envisagée.

Anne LE FRIANT, IPGP

Je salue le travail réalisé par la DIRMOM. Comment la dissolution de cette structure peut-elle être expliquée ? Quel est l'intérêt de la création d'une nouvelle structure ?

Cédric BOURILLET, DGPR

Ce processus était prévu dès l'origine. La DIRMOM était en quelque sorte une structure « pilote » chargée d'identifier les sujets et de hiérarchiser les priorités. Il était prévu de basculer vers une structure qui travaillerait davantage à la construction de solutions de long terme.

Anne LE FRIANT, IPGP

Pourquoi les risques volcaniques aux Antilles ne sont-ils pas inclus ? Ils ne sont pas négligeables.

Cédric BOURILLET, DGPR

Nous disposons d'observatoires partout où il y a des volcans. Ils se parlent entre eux, mais nous pouvons peut-être nous améliorer en termes de partage d'expérience. A Mayotte, le problème est plus récent ; c'est pourquoi une structure expérimentale et adaptative a été mise en œuvre. Nous verrons s'il est nécessaire à terme de créer un observatoire pérenne.

Anne MANGENEY, IPGP

L'aspect interministériel ne pourrait-il pas être renforcé ? Est-il envisageable de créer un secrétariat général aux risques ?

Denis THURIOT, Président du COPRNM

Nous comprenons qu'il s'agit d'une suggestion.

V. Promotion de la culture du risque

1. Bilan de l'enquête Fédération française de l'assurance (FFA) sur le sentiment d'exposition des Français aux risques

Nathalie IRISSON, FFA

Nous avons engagé une étude qui s'inscrivait dans le cadre de la mobilisation de la Fédération française de l'assurance au moment de la COP 26. Cette étude est en résonance avec la journée internationale pour la réduction des risques de catastrophe, organisée par l'ONU le 13 octobre. De plus, une campagne digitale de sensibilisation aux gestes qui sauvent face à un aléa naturel a été lancée.

Les objectifs de cette étude étaient de répondre à une question-clé (*les Français se sentent-ils concernés par les risques naturels et préparés à leur survenance ?*) et d'optimiser le contenu de nos supports d'information, en les adaptant aux besoins réels des Français. Cette enquête a été réalisée

en ligne du 24 au 30 septembre 2021 par Harris Interactive. Elle s'est basée sur un échantillon de 2999 personnes représentatifs des Français âgés de 18 ans et plus : un échantillon robuste pour pouvoir disposer de données régionales fiables ; un échantillon circonscrit à la France métropolitaine, eu égard aux spécificités des territoires ultramarins sur cette thématique.

Les Français sont bien conscients de l'importance des risques naturels, mais leur prise de conscience s'affirme surtout à l'échelle de la planète (93 %), et moins à l'échelle de leur pays (79 %) ou de leur région (54 %). Ils sont 93 % à penser que les risques naturels vont s'accroître dans le monde, et 83 % à penser que cela arrivera dans leur zone d'habitation.

Les Français estiment fortement probable que leur zone d'habitation sera concernée par : des canicules (69 %) ; des orages (69 %) ; des vagues de froid (51 %) ; des inondations (42 %). Ils se disent bien informés sur les risques naturels dans le monde à 63 %, et dans leur zone d'habitation à 53 % seulement.

Les Français indiquent être bien informés sur les obligations qui existent pour réduire les risques naturels à 52 %, sur les assurances qui couvrent les biens et les personnes à 47 %, sur les dispositifs pour protéger les biens et les personnes à 39 %. Ils disent connaître l'attitude à adopter face à une canicule (80 %) et face à une vague de froid (73 %), mais beaucoup moins face à une inondation (54 %) ou face à une submersion marine (26 %).

Le niveau de préparation des Français pour affronter les risques naturels est relativement faible : 44 % se sont déjà informés sur les risques naturels existants dans leur zone d'habitation ; 38 % se sont déjà préparés pour faire face aux risques naturels ; seuls 30 % ont déjà aménagé leur logement.

Enfin, il faut noter que les Français font majoritairement confiance aux acteurs de proximité : services d'intervention, proches, pouvoirs publics régionaux et locaux.

Denis THURIOT, Président du COPRNM

Une grande majorité de Français a conscience que les risques s'aggravent, mais nombreux sont ceux qui ne sauraient pas comment agir en cas d'incendie ou d'inondation. Une sensibilisation tout au long du cursus scolaire ne pourrait-elle pas s'envisager ?

Nathalie IRISSON, FFA

Nous allons essayer d'enclencher cette dynamique. Nous avons déjà mis en œuvre des ateliers destinés aux élèves des écoles primaires dans certaines communes.

Sylvette PIERRON, IFFO-RME

Si nous voulons une meilleure prise en compte de la connaissance des risques naturels, une volonté affichée de l'Éducation nationale est indispensable. Les ateliers que nous avons mis en place sur le sujet ont rencontré beaucoup de succès.

François GIANNOCCARO, IRMA

Le plan d'action « Tous résilients face aux risques » devra porter une attention particulière sur les publics captifs que sont les usagers des ERP, les salariés des entreprises. La question de la mise à

l'abri dans les ERP se pose également. Des plans de mise à l'abri dans les entreprises devraient être mis en place.

2. Plan d'action « Tous résilients face aux risques »

Véronique LEHIDEUX, SRNH

Cette présentation fait écho à la conviction de Barbara POMPILI de faire naître et d'essaimer une vraie culture du risque. La ministre a confié à Frédéric COURANT, plus connu sous le nom de Fred dans l'émission « C'est pas sorcier », la rédaction d'un rapport. Celui-ci a été rendu en juin 2021, et c'est sur cette base que le plan d'action a été établi.

Ce plan comporte six axes visant à sensibiliser et préparer les citoyens pour faire face aux catastrophes naturelles et aux accidents industriels :

- s'appuyer sur une structure pérenne afin de promouvoir la culture de la résilience ;
- organiser une journée nationale de la résilience face aux risques naturels et technologiques le 13 octobre ;
- mettre en valeur les collectivités qui s'engagent pour la résilience de leur territoire ;
- développer et adapter la plateforme Géorisques pour en faire le site de référence en matière de promotion de la culture du risque ;
- réformer les dispositifs réglementaires pour privilégier une information individuelle et pédagogique sur les risques ;
- mettre en place une charte graphique unique, cohérente et reconnue de tous.

Denis THURIOT, Président du COPRNM

La volonté de Barbara POMPILI est de démontrer que l'attitude face aux risques n'est pas qu'une affaire de spécialistes. Il s'agit de sauver des vies. Les enfants sont souvent moteurs ; il est pertinent de les sensibiliser. Tous les relais sont utiles. Nous avons tous la responsabilité de transmettre les messages de bonnes pratiques et de bons gestes à accomplir. Nous comptons sur vous pour proposer des initiatives et des actions concrètes.

3. Engagement de l'Association française pour la prévention des catastrophes naturelles (AFPCN)

François GERARD, AFPCN

Dans la suite du plan d'action "Tous résilients face aux risques", la DGPR a fait part de sa volonté d'accompagner l'AFPCN dans son projet de développer la culture du risque et de la résilience, pour les risques naturels et technologiques. Le travail actuel de l'AFPCN consiste à :

- développer la capacité de tête de réseau de l'AFPCN au-delà de la communauté des risques naturels ;
- faire évoluer la gouvernance de l'association ;
- intégrer « Tous résilients » dans la stratégie 2022-2025 de l'association ;
- mettre en place une équipe de projet dédiée à « Tous résilients » ;

- initier une démarche de co-construction avec les acteurs de la gestion des risques ;
- préparer un plan d'action prévoyant des évolutions annuelles en fonction de la co-construction.

Les six axes suivants ont été identifiés :

- mobiliser le réseau d'acteurs de la prévention et de la réduction des catastrophes naturelles et technologiques en France dans un projet commun sur la résilience ;
- contribuer à la modernisation et au développement de la culture du risque en France ;
- développer le partage d'expérience et la montée en compétences des acteurs ;
- aider au développement de l'anticipation locale des crises et en tirer des enseignements pour l'avenir ;
- favoriser l'innovation et l'expérimentation de nouveaux outils et démarches pour améliorer la performance de la prévention des risques majeurs et contribuer à une meilleure résilience des territoires ;
- assurer une expertise, un accompagnement et un appui technique thématique auprès des acteurs du territoire et des acteurs sectoriels pour mieux appréhender et gérer les risques majeurs, naturels et technologiques.

En synthèse, les défis de l'Association consistent à préparer la stratégie 2022 (nouveaux statuts, nouvelle stratégie, introduction de « Tous résilients » comme projet AFPCN, finalisation de la feuille de route esquissée ci-dessus), et à démarrer le projet « Tous résilients » (mise en place de l'équipe projet, co-construction avec les partenaires du projet, lancement des actions spécifiques pour 2022, établissement du programme à long terme).

VI. Préparation des Assises nationales des risques naturels 2022 : retour du premier comité de pilotage

Nicolas MONIÉ, SRNH

Pour préparer ces Assises, qui se tiendront les 13 et 14 octobre 2022 à Strasbourg, nous nous sommes basés sur quelques enseignements de l'édition 2019. 33 % des participants s'étaient déclarés « très satisfaits », et 56 % « satisfaits ». Les attentes portaient notamment sur du contenu technique, de l'information, des rencontres et des échanges avec tous les profils d'acteurs, un état des lieux de la politique de l'État en matière de prévention des risques, une mise en réseau, la valorisation des travaux menés, des propositions concrètes.

Les propositions qui font suite au premier comité de pilotage sont les suivantes :

- Fil rouge : « Dans le contexte du changement climatique, comment anticiper et se préparer aux évolutions des risques naturels ? » ;
- aborder tous les aléas ;
- l'innovation sera abordée de manière transversale, et non comme un thème particulier ;
- des mini-tables rondes remplaceront les ateliers.

Les échanges tourneront autour des quatre thématiques suivantes :

- Mieux connaître la vulnérabilité de son territoire ;
- Comment réduire la vulnérabilité de son territoire et le rendre plus résilient ;
- Place et vulnérabilité des acteurs économiques ;
- Implication et rôle des maires et des citoyens - culture du risque

Denis THURIOT, Président du COPRNM

Nous sommes preneurs de propositions concrètes, notamment au sujet des tables rondes.

François GIANNOCCARO, IRMA

Il est frustrant que les Assises se tiennent précisément le 13 octobre, car de nombreuses opérations vont se dérouler ce jour-là sur l'ensemble du territoire, et certaines personnes ne pourront donc pas assister aux Assises.

Pascale POUPINOT, Agence urbanisme Oise-les-Vallées

Il conviendrait de ne pas oublier les acteurs pédagogiques.

Anne MANGENEY, IPGP

J'abonde en ce sens.

Denis THURIOT, Président du COPRNM

C'est noté.

Véronique LEHIDEUX, SRNH

La remarque sur la date est très juste. Nous avons commencé à prospecter avant l'annonce du plan de Mme POMPILI. D'autre part, cette journée nationale du 13 octobre va monter en puissance. Il était symbolique de la lancer officiellement en organisant les Assises ce jour-là.

VII. Propositions d'action faites par la FFA

- 1. Pilotage de la bonne application des arrêtés permettant la mise en œuvre de l'article 68 de la loi ELAN**
- 2. Amélioration des dispositifs de protection aux inondations**

Christophe DELCAMP, FFA

La nouvelle étude que nous avons réalisée fait état d'un montant total d'indemnisation de 143 milliards à l'horizon 2050. L'indemnisation portant sur la sécheresse, elle, pourrait tripler, passant de 14 à 43 milliards.

La loi ELAN fixe la nécessité de réaliser des études de sol. Nous souhaitons évoquer avec vous la manière dont le COPRNM pourrait être concerné par la mise en place d'indicateurs de pilotage et de suivi de cette réglementation.

J'en viens au deuxième point. Notre étude révèle que le risque inondation augmentera de 80 % d'ici 2050. Sur ce sujet, nous préconisons de mettre en place d'indicateurs permettant d'évaluer l'efficacité des batardeaux.

Denis THURIOT, Président du COPRNM

La direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages veut-elle intervenir sur la loi ELAN et notamment sur l'extension du contrôle des règles de construction sur l'argile ?

Catherine BELLIOU, DHUP

Le sujet des indicateurs nous importe aussi. La loi climat et résilience, en son article 73, introduit une ordonnance permettant d'engager un chantier de réflexion sur l'élargissement du contrôle de la réglementation. L'objectif est d'élargir le champ du contrôle de la réglementation de la construction (CRC), en intégrant la thématique de la sécheresse. Nous souhaitons organiser une réunion de partage en lien avec la DGPR, afin que chacun présente les indicateurs dont il dispose. Concernant les inondations, nous partageons ce qui a été dit, et nous participons aux groupes mis en place par la DGPR sur les travaux.

Philippe ESTINGOY, AQC

Dans le cadre de la réforme du contrôle des règles de construction, j'ai regardé ce qui se passait à l'étranger. Le point commun des contrôles est la mise en œuvre d'études de sol. Il me paraîtrait pertinent de mettre en place un dispositif permettant de s'assurer que les études de sol sont effectivement faites.

Nicolas MONIÉ, SRNH

La DGPR est favorable à la mise en œuvre de travaux sur la deuxième proposition de la FFA.

Denis THURIOT, Président du COPRNM

Il me semble qu'un recensement des dispositifs de protection sérieux et agréés sur le risque inondation serait intéressant. Nous vous proposons un pilotage hors administration, avec un secrétaire hors administration, pour avancer sur ces deux propositions. D'autre part, nous pourrions évoquer le sujet des batardeaux dans le cadre du groupe de travail « Réduction de la vulnérabilité » avant de revenir en plénière avec des propositions.

VIII. Présentation des travaux de l'Observatoire national des risques naturels (ONRN)

M. Irénée JOASSARD, CGDD

L'ONRN suit actuellement 44 indicateurs, qui portent sur les axes suivants : les phénomènes naturels, l'exposition des biens et des personnes, les dommages, la prévention. Ces indicateurs sont accessibles sur le site Géorisques. La structure des indicateurs est toujours identique ; elle fait état d'une définition, de la pertinence et de l'échelle d'utilisation, des données mobilisées et des méthodes, des

limites et des précautions, des résultats, d'exemples d'utilisation, de liens avec d'autres analyses, de contacts et de cartographies.

J'en viens aux indicateurs inondations. S'agissant de l'exposition, les travaux ne sont pas finalisés. Sur la thématique « débordement de cours d'eau », il apparaît que 85 % des communes françaises sont concernées par l'EAIP Cours d'eau, ce qui représente 18 millions de personnes. D'autre part, près de 600 000 maisons, autant d'appartements et 156 établissements SEVESO peuvent être concernés par la submersion marine. En ce qui concerne la sinistralité, le coût cumulé et le coût moyen par commune des sinistres inondation sont disponibles sur la période 1995-2018.

S'agissant de la prévention, près de 10 700 communes sont couvertes par un plan de prévention du risque inondation (PPRI). En 2020, 2 050 des 2 526 communes situées dans un « territoire à risque important d'inondation » (TRI) sont couvertes par un PPRI. Enfin, l'objectif est de publier pour le 13 octobre 2022 un recueil d'une quarantaine de chiffres-clés. Ce recueil vise à sensibiliser le plus grand nombre aux risques naturels majeurs. Ce guide présentera un panorama des catastrophes naturelles en France, un point sur les inondations, un autre sur les risques terrestres, les autres chapitres portant sur les risques météorologiques, l'impact du changement climatique, les risques à l'international.

Les perspectives pour l'année 2022 sont les suivantes :

- finaliser les indicateurs relatifs aux indicateurs inondation ;
- renforcer la diffusion des indicateurs ONRN ;
- enrichir l'exploitation des indicateurs ONRN ;
- renforcer la mobilisation des observatoires thématiques et régionaux ;
- contribuer à l'enquête nationale 2022 conduite par le SDES sur le sentiment d'exposition des Français aux risques.

Vos suggestions sont les bienvenues.

Christophe DELCAMP, FFA

Est-il possible d'ajouter un indicateur sur le pourcentage de communes ayant mis en place un PCS ?

Irénée JOASSARD, CGDD

C'est un indicateur que nous ne suivons pas, mais qui pourrait être intéressant.

Pascale POUPINOT, Agence urbanisme Oise-les-Vallées

Dans les indicateurs, nous parlons de communes et de territoires « concernés ». Il conviendrait de parler également de communes et de territoires « impactés ».

IX. Intervention de l'agence urbanisme Oise-les-Vallées sur les conclusions d'un programme européen pour faire avancer la notion de résilience liée aux inondations

Pascale POUPINOT, Agence urbanisme Oise-les-Vallées

Le projet européen Star2cs travaille sur l'adaptation au changement climatique à court terme pour une résilience à long terme. Dans le cadre de ce programme, l'agence urbanisme Oise-les-Vallées poursuivait trois objectifs :

- l'analyse de la résilience à l'échelle de plusieurs sites presque tous déjà urbanisés ;
- l'analyse de la vulnérabilité à l'échelle de la vallée ;
- le partage du diagnostic et de l'analyse en vue de la résilience.

Neuf sites ont été étudiés, et la thématique des clôtures en zone inondable a été examinée. S'agissant du quartier de la gare de Verberie, une carte de l'aléa inondation est présentée, ainsi que la proposition de l'architecte Éric Daniel-Lacombe, qui permet de comprendre que l'on peut mener des aménagements malgré le risque d'inondation de 50 centimètres d'eau. Les établissements recevant du public ont été identifiés comme des lieux de refuge. Le travail réalisé a permis de cartographier les territoires impactés en cas de coupure de poste source.

En conclusion de ce programme, la vulnérabilité d'un territoire doit être connue de tous les acteurs : le Préfet et l'État, qui ont le pouvoir de sécurité publique et qui pilotent la cellule de crise ; les collectivités ; les gestionnaires de réseaux ; les gestionnaires d'ERP ; les notaires et agents immobiliers. La résilience peut être obtenue par la connaissance de la vulnérabilité ; la concertation continue avec les habitants et les entreprises ; l'aménagement de l'espace public ; l'aménagement de lieux-refuges.

D'autre part, le programme BRIC s'attache à mettre en évidence la résilience aux inondations des populations défavorisées. Ce programme regroupe quatre partenaires anglais et quatre partenaires français. Les objectifs sont notamment de réduire la vulnérabilité des populations identifiées, de travailler à des réseaux de coopération pérennes et de proposer un modèle de résilience transposable.

Les objectifs spécifiques de l'agence urbanisme Oise-les-Vallées dans ce cadre sont les suivants :

- identifier les populations défavorisées ;
- déterminer les facteurs pouvant aggraver les risques de ces populations ;
- établir une stratégie visant à réduire la vulnérabilité des populations identifiées par la sensibilisation et l'acculturation ;
- organiser une série de groupes de travail ;
- mobiliser l'expertise d'Ogoxe pour tester les dispositifs d'alerte et de prévision des inondations.

Denis THURIOT, Président du COPRNM

Si vous avez des questions supplémentaires, je suggère que vous nous les fassiez parvenir ultérieurement. Je remercie l'ensemble des intervenants et des participants. Je souhaite un bon travail aux membres des comités permanents et des groupes de travail.

La prochaine séance du COPRNM est prévue le 21 juin 2022.

La séance est levée à 13 heures.